

Suivi régional de la relance de l'économie de la filière Construction

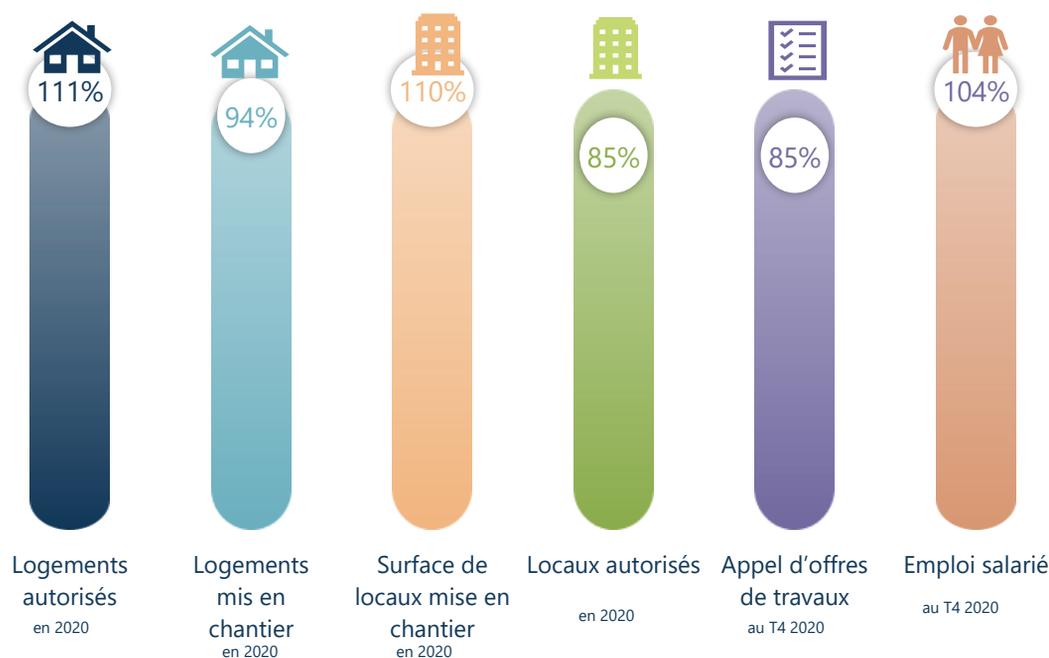
Après l'arrêt quasi-total de la filière durant une partie du confinement, l'enjeu est désormais de suivre sa capacité à rebondir.

La CERBTP, en tant qu'observatoire de la filière Construction, a donc adapté ses outils de suivi de l'activité économique à cet enjeu. Le présent document fait état des différents indicateurs conjoncturels de l'activité du BTP. Il comprend un zoom sur les mesures du plan de relance national et contribuant à la relance du secteur du BTP. **Il sera complété par la suite des dispositifs de soutien à l'économie mis en place le Conseil Régional et le Conseil Départemental.**

Vue d'ensemble

Niveau d'activité 2020 comparé au niveau 2019 (à la même période)

Unité : taux de réalisation | Traitement : CERC | Sources : SDES - DEAL, Réseau des CERC, vecteur +; CCP BTP



Résumé : En 2020 à La Réunion, le nombre de logements mis en chantier a diminué de 6,5%. Au niveau national la tendance enregistrée est la même avec -7% de logements démarrés. Concernant la construction des bâtiments tertiaires, les données sont mieux orientées avec + 10% de surface de locaux démarrés.

D'un point de vue prospectif, le niveau des autorisations de construire des logements reste globalement mieux orienté à La Réunion avec +11,3%, contre -14,7 sur le territoire national. Le niveau des autorisations de construire pour les locaux non résidentiels sont néanmoins en retrait de - 15% (- 19% pour la France entière)

Au total sur l'année 2020, 720 consultations ont été lancées soit (-15% par rapport à 2019). Le premier trimestre 2021 enregistre sans grande surprise des chiffres supérieurs à la même période en 2020. (+44% pour le mois de février), mais reste à début mars en deçà des volumes enregistrés sur la première partie de l'année 2019.

En 2020, malgré la crise sanitaire, l'emploi permanent s'est maintenu grâce aux différents dispositifs de soutien à la trésorerie des entreprises mais également par la mise en place de l'activité partielle. Les indicateurs plus sensibles comme l'emploi intérimaire et les demandeurs d'emploi révèlent des marques plus nettes des conséquences de la crise sanitaire avec notamment - 64,4% d'intérimaires durant la période de confinement. Au 4ème trimestre, le niveau de l'emploi intérimaire retrouve celui du 4ème trimestre 2019. Le nombre de demandeurs d'emploi, après une augmentation enregistrée lors du 2ème trimestre 2020, diminue sur le dernier semestre 2020 de l'année comparativement à 2019.

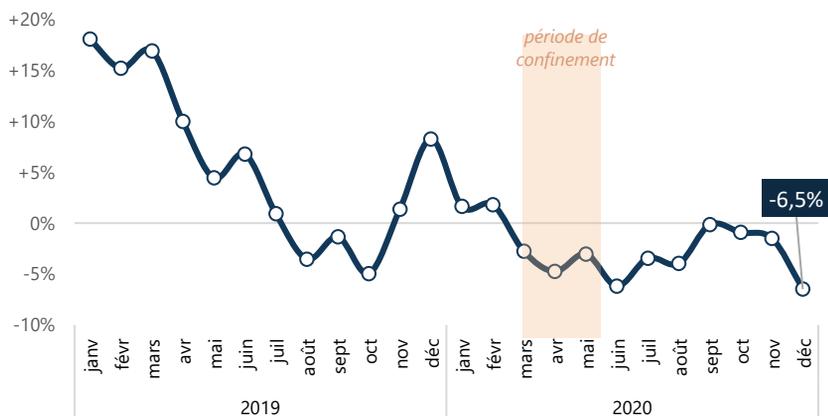
1| Quel niveau d'activité aujourd'hui ?

En 2020, Le nombre de logements mis en chantier a diminué de 6,5%. Les logements individuels purs et les logements collectifs sont principalement impactés avec respectivement -10,1% et -8,2%. Seuls les logements individuels groupés sont en progression sur la période avec +4,9%. En 2020, les mises en chantier des bâtiments non résidentiels sont mieux orientés avec +10% par rapport à 2019. Cette progression est portée majoritairement par les secteurs agricole et de l'industrie (resp. + 56% et + 119%). Du point de vue des chefs d'entreprises interrogés dans le cadre de l'enquête d'opinion de l'IEDOM, le niveau d'activité a sensiblement diminué sur le 4° trimestre , mais le niveau reste comparable a la moyenne de longue période .

► Dans la construction neuve

Evolution du nombre de logements mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



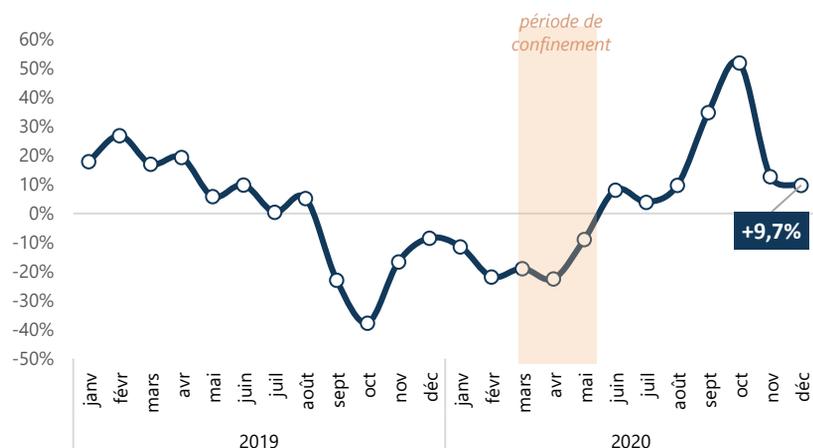
-6,5%

de logements mis en chantier en 2020 par rapport à 2019

En cumul sur l'année 2020, 6510 logements auraient démarré. C'est 6,5% de moins qu'en 2019.

Evolution des surfaces de locaux mis en chantier

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



+9,7%

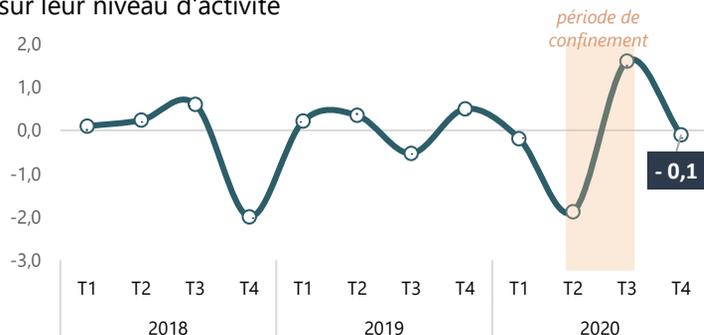
De surface de locaux mis en chantier en 2020 comparativement à 2019.

En 2020, 202 440m² de locaux ont été autorisés à la construction, soit 9,7% de plus qu'en 2019.

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin janvier 2021

► Opinion des chefs d'entreprise sur leur activité

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprises sur leur niveau d'activité



-0,1

de solde d'opinion sur l'activité du 4° trimestre 2020

Le solde d'opinion sur l'activité de l'entreprise pour le 4^{ème} trimestre fléchi comparativement au 3^{ème} trimestre 2020 mais reste dans les niveaux de la moyenne de longue période.

Source : ledom



Dispositif MaPrimRénov - bilan 2020

En 2020, MaPrimRénov (MPR) a concerné 619 foyers réunionnais et 1,5 M€ de primes ont été engagées. Les aides cumulables à MaPrimRénov s'élèvent à 425K€ et concernent principalement le Certificat d'Economie d'Énergie, pour 423K€. L'ensemble de ces aides a permis d'engager 2,3M€ de travaux. Le taux d'aide moyen MaPrimRénov' couvre 65% des coûts des travaux. Ces derniers ont principalement concernés la pose de chauffe-eau solaire (84% des travaux réalisés ou en cours de réalisation). Les ménages situés sur les communes du Tampon, de Saint-Pierre, de Saint-Louis, de Saint-Paul et de Saint-André ont majoritairement fait appel au dispositif. Ces communes concentrent plus de la moitié du montant des primes engagées.

► Bilan global/ chiffres-clefs

1,5 M€

D'AIDES MAPRIM'RENOV
ENGAGEES EN 2020

1,9 M€

D'AIDES TOTALES MOBILISEES

2,3 M€

DE TRAVAUX GENERES

619

MENAGES BENEFICIAIRES

65%

DES MONTANTS DES TRAVAUX
ONT ÉTÉ FINANCÉS par MPR

633

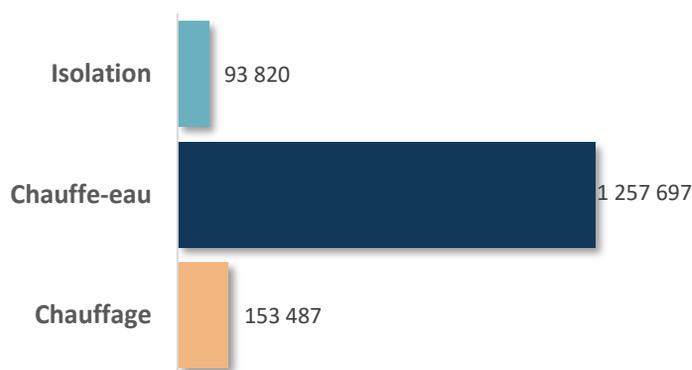
CHANTIERS CONCERNÉS PAR
LE DISPOSITIF

2 377 €

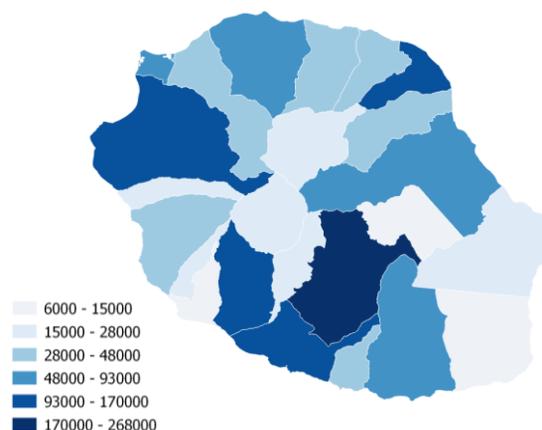
MONTANT MOYEN MPR PAR
TRAVAUX

► Répartition des attributions de MaPrimRénov

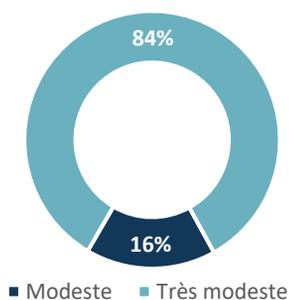
Répartition des montants financés par
MaPrimRénov par catégorie de travaux



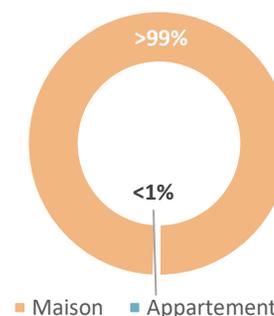
Répartition géographique des primes
allouées par classe en €



Profil des demandeurs



Répartition des financements par type logement



Source : Anah, DEAL, Ministère de l'économie des finances et de la relance, traitement CERBTPT



2| Quels impacts sur l'emploi et la santé des entreprises ?

L'emploi

A la fin du quatrième trimestre 2020, l'emploi des salariés permanent enregistre une belle dynamique. L'emploi intérimaire a subi de plein fouet la période de confinement en enregistrant jusqu'à moins 64% d'intérimaires. Néanmoins, en fin d'année 2020, cet indicateur semble retrouver les niveaux enregistrés en 2019. De manière corrélée, le niveau des demandeurs d'emploi a enregistré une hausse au T2 2020, soit + 4,9% avant de repartir à la baisse (-5% au T4 2020).

Evolution trimestrielle de l'emploi salarié dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Caisse des congés payés du BTP (données brutes)

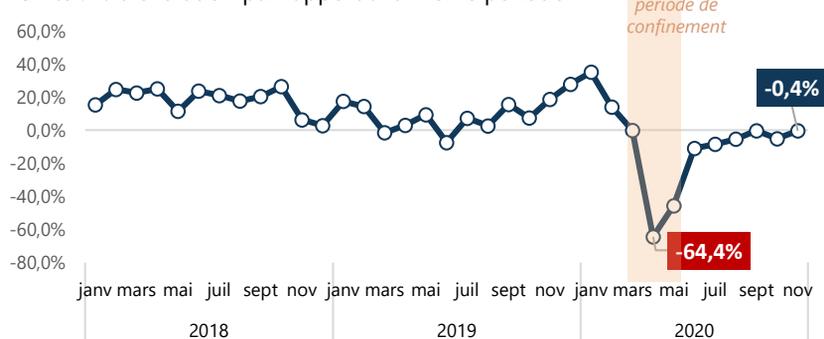
+3,9%

de salariés dans la Construction au 4^e trim. 2020 par rapport au 4^e trim. 2019

Au 4^e trimestre 2020, l'effectif salarié est en progression de +3,9% par rapport à la même période l'année précédente. La baisse enregistrée au 2^e trimestre 2020 fait état d'une mauvaise remontée d'information des effectifs par les entreprises lors du confinement. Elle ne traduit pas une destruction d'emploi sur la période.

Evolution mensuelle de l'emploi intérimaire dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : DARES (données brutes – ETP)

-0,4%

d'intérimaires dans la Construction en novembre 2020 par rapport à novembre 2019

En novembre 2020 l'emploi intérimaire tend à retrouver son niveau de l'année précédente pour la même période avec 1410 intérimaires. De manière évidente, le confinement a eu un impact très négatif pour l'emploi intérimaire du secteur, on enregistrait jusqu'à -64,4 % d'intérimaires en moins en 2020 que pour la même période en 2019.

Evolution trimestrielle des demandeurs d'emploi en fin de mois en catégorie A dans la Construction

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Pôle emploi-DARES, STMT (Statistiques Mensuelles du marché du travail). Données brutes

-4,9%

de demandeurs d'emplois recherchant un métier Construction à la fin 4^e trim. 2020 par rapport à fin 4^e trim. 2019

Lors du confinement on enregistrait 4,9% de demandeurs d'emploi de catégorie A de plus dans la construction comparativement à la même période en 2019. La fin de l'année 2020 enregistre une amélioration des demandeurs d'emploi dans le secteur de la construction.

La dynamique d'entreprises

L'année 2020, marque un record en matière de création d'entreprises malgré la crise sanitaire. Selon l'INSEE, La région Réunion se classe en 2ème position des créations d'entreprises avec +19% , derrière Mayotte (+32,5%) et ce, tous secteurs d'activités confondus et toutes régions de France confondus.

En ce qui concerne le secteur de la construction, on note un rattrapage important avec + 60,2% des créations d'entreprises au 4° trimestre. Au total sur l'année, 814 entreprises ont été créées soit + 4,1%. En 2019, le niveau des créations a été plus dynamique et affichait +8,6% par rapport à 2018.

En 2020, le niveau des défaillances d'entreprises se contracte. L'interprétation de cette baisse doit tenir compte de l'impact du confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et des délais supplémentaires accordés aux procédures liées à l'état de cessation de paiement des entreprises.

Evolution trimestrielle des créations d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : INSEE (données brutes)

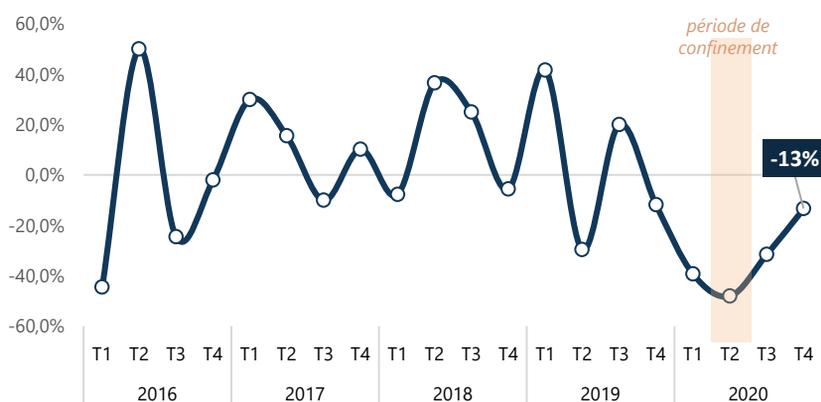
+60,2%

de créations d'entreprises au 4° trim. 2020 par rapport au 4° trim. 2019

Le secteur de la construction connaît une forte augmentation des créations d'entreprises, à l'instar des autres secteurs d'activité. Le confinement n'a eu pour effet que de décaler le dynamisme des créations au 3ème trimestre, et celui-ci est confirmé au trimestre suivant. Au 4ème trimestre de 2020 60,2% de créations de plus ont été enregistrées comparativement au 4ème trimestre 2019.

Evolution trimestrielle des défaillances d'entreprises de Construction en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



Source : Banque de France (données brutes)

-13%

de défaillances d'entreprises au 4° trim. 2020 par rapport au 4° trim. 2019

Le 4ème trimestre 2020 enregistre moins de défaillances d'entreprise qu'à la même période en 2019 (-13%)
Le rythme de diminution des défaillances tend néanmoins à ralentir. Il est à noter que la tendance à la baisse des défaillances sur l'année 2020, ne préjuge pas d'une amélioration de la viabilité des entreprises. (cf avertissement banque de France)

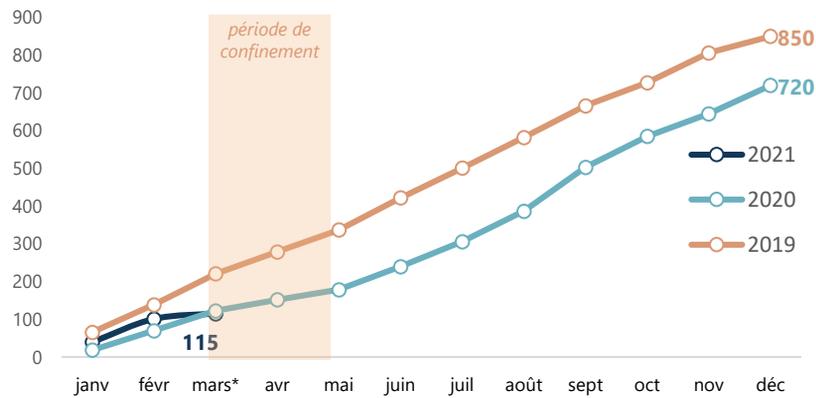
Avertissement banque de France : la baisse des défaillances n'indique pas une réduction du nombre d'entreprises en difficulté car elle résulte : en premier lieu, de l'impact momentané qu'ont eu à la fois la période de confinement sur le fonctionnement des juridictions commerciales et les évolutions réglementaires qui ont modifié temporairement les dates de caractérisation et de déclaration de l'état de cessation de paiements ; en second lieu, de l'ensemble des mesures de soutien qui apportent des aides de trésorerie ou permettent aux entreprises de réduire ou retarder le paiement de certaines charges, et donc le risque de faire défaut sur ces paiements (mesures d'activité partielle, prêts garantis par l'État avec remboursements différés, fonds de solidarité, moratoires, etc.).

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

► Evolution du nombre d'appels d'offres

Evolution cumulée du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : nombre de marchés



+44%

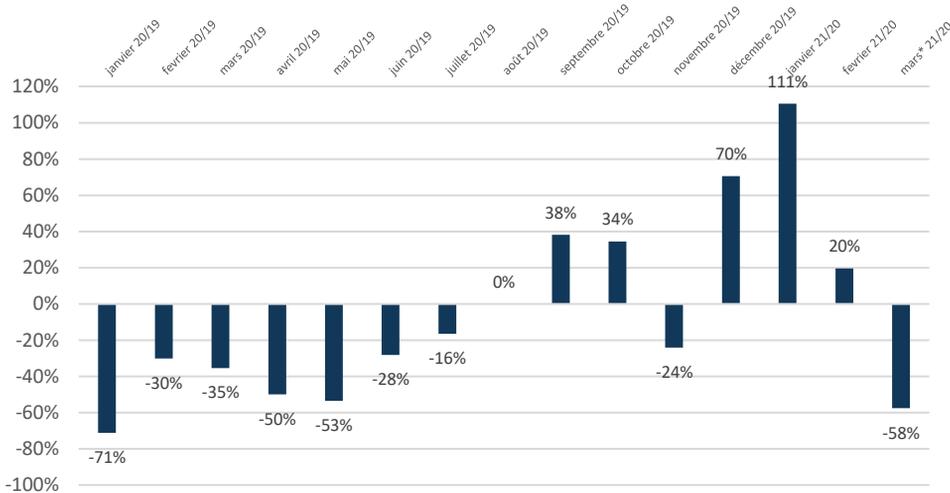
d'appels d'offres de travaux publiés à février 2021 par rapport à la même période de 2020

À fin février 2021, 101 consultations de travaux ont été recensées contre 70 à la même période l'année dernière. Concernant les premières tendances en Mars, sur les 10 premiers jours, 14 consultations ont été recensées.

Source : vecteur +, CERBTP, chiffres révisés mensuellement nets d'annulation/de mise en attente/correctifs
*pour 2021 données au 10/03/2021

Evolution cumulée du nombre de marchés de travaux publiés en région

Unité : nombre de marchés



-58%

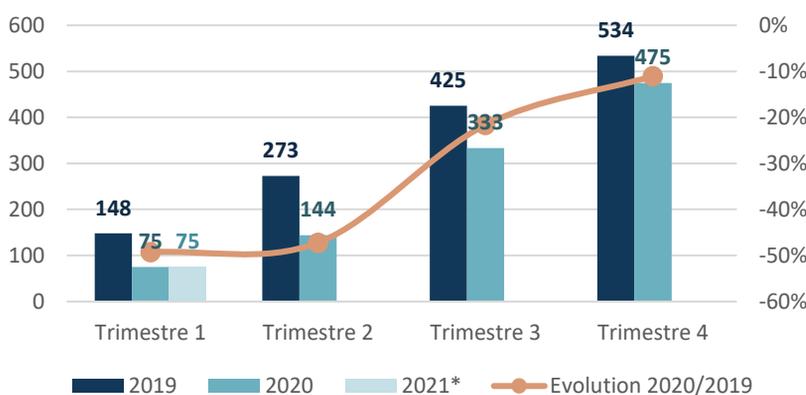
d'appels d'offres publiés au 10 mars 2021 comparativement au 10 mars 2020

Avec -58% d'appel d'offres, le mois de mars 2021 a démarré de manière moins dynamique que celui de mars 2020.

Source : vecteur +, CERBTP,
*mars 2021: données au 10/03/2021

- Comparaison du nombre d'appels d'offres publiés dans le bâtiment (en cumul)

- Evolution pour le même trimestre entre 2019 et 2020



Source : vecteur +, CERBTP,
*T1 2021: données au 10/03/2021

- Comparaison du nombre d'appels d'offres publiés dans les travaux publics (en cumul)

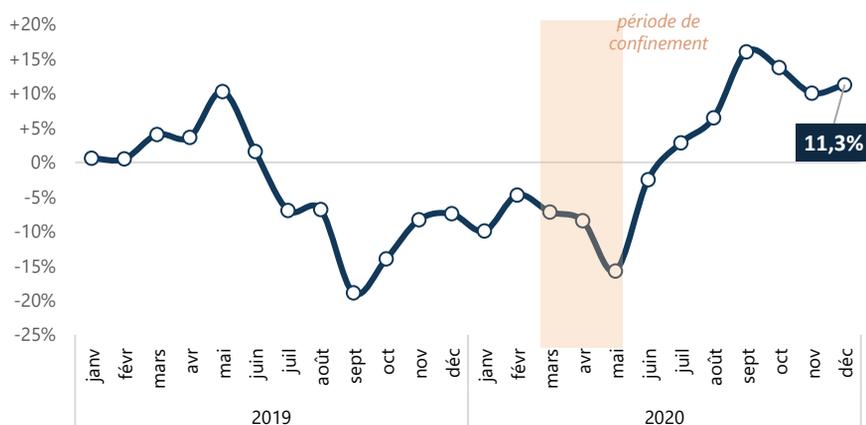
- Evolution pour le même trimestre entre 2019 et 2020



► Autorisations de construire

Evolution du nombre de logements autorisés en région

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



+11,3%

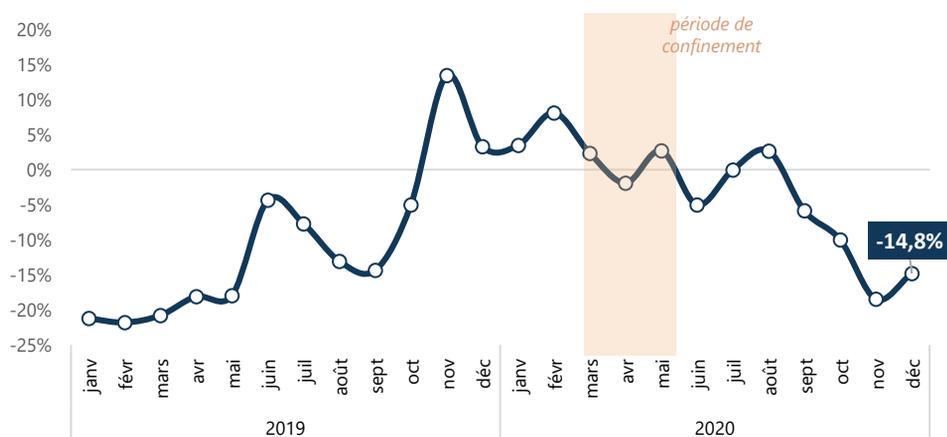
de logements autorisés en 2020 par rapport à 2019

En 2020, 7890 logements ont obtenu un permis de construire contre 7090 en 2019. Cela représente une progression de +11,3%

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin janvier 2021

Evolution des surfaces de locaux autorisés

Unité : % d'évolution par rapport à la même période n-1



-14,8%

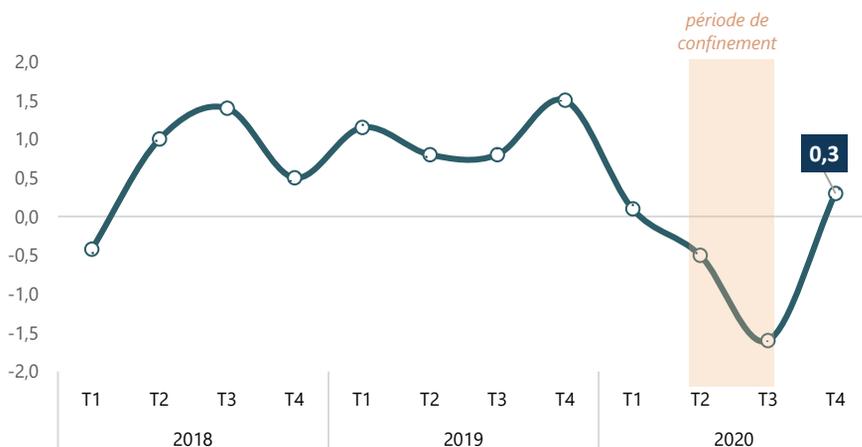
de surface de locaux autorisés en 2020 par rapport à 2019.

En cumul sur 12 mois, les surfaces autorisées ont diminués de 14,8% par rapport à 2019. La baisse des autorisations de construire enregistrée en 2020, semble néanmoins se redresser sur la dernière partie de l'année. En 2020, 365 740m² de surface ont été autorisées.

Source : Deal Réunion SDES - Sit@del2 en date réelle estimée, estimations à fin janvier 2021

► Opinion des chefs d'entreprise sur leur carnet de commandes

Evolution de l'opinion des chefs d'entreprises sur leur carnet de commandes



+0,3

de solde d'opinion sur le niveau du carnet de commande au 4^e trim

Le solde d'opinion sur les carnets de commandes pour le 4^e trimestre progresse comparativement au 3^e trimestre 2020 et se situe légèrement au dessus de la moyenne de longue période.

Source : ledom



3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Ecologie – Rénovation énergétique des bâtiments

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Rénovation thermique des bâtiments publics	Rénovation des lycées	4 Mds	Enveloppe de 300M€ confiée aux conseils régionaux	Plusieurs opérations identifiées par la Région Réunion.
	Rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités		DSIL enveloppe de 1Md €	Enveloppe de 11,4 M€ dédiée à La Réunion dont 8,2 M€ pour le bloc communal et les EPCI et 3,2 M€ pour le bloc départemental Fin de dépôts des candidatures le 10 mars 2021 DSIL exceptionnelle 12,8M€ supplémentaires mobilisés pour la réalisation de 5 projets (construction d'une salle culturelle et ludique à Sainte-Suzanne, construction d'une école à Saint-Louis, réhabilitation de l'école primaire du centre ville à Sainte-Rose, aménagement du parc boisé au Port, réhabilitation de la caserne de gendarmerie à Beaulieu) ➔ Montant total des travaux 26,6M€
	Rénovation énergétique des bâtiments d'enseignement supérieur et de la recherche		Appels à projets nationaux	
	Rénovation énergétique des autres bâtiment de l'ETAT		Appels à projets nationaux	53 projets retenus à La Réunion dans le cadre de l'appel à projet pour un montant total de 39,6M€ de travaux

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

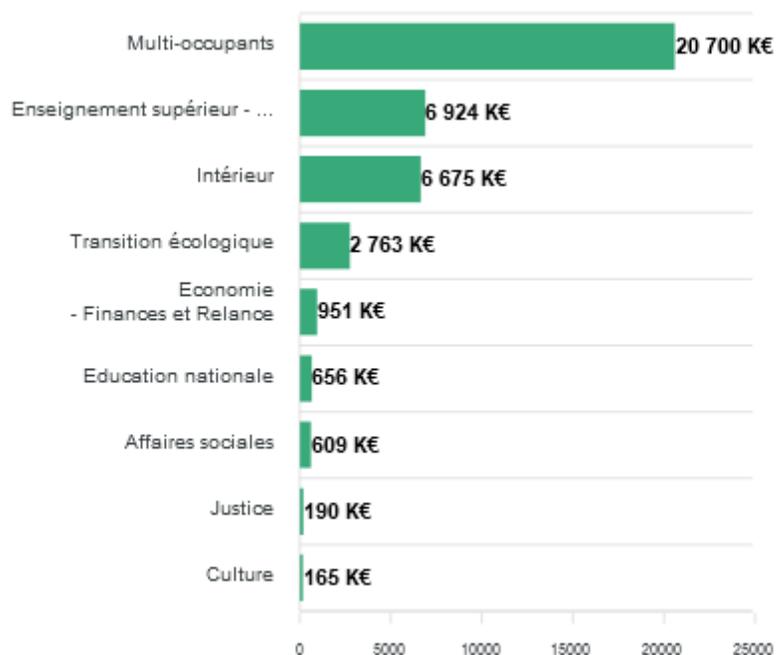
Dispositif national : Zoom sur la rénovation des bâtiments de l'ETAT

► 53 projets pour 39,6M€ de travaux

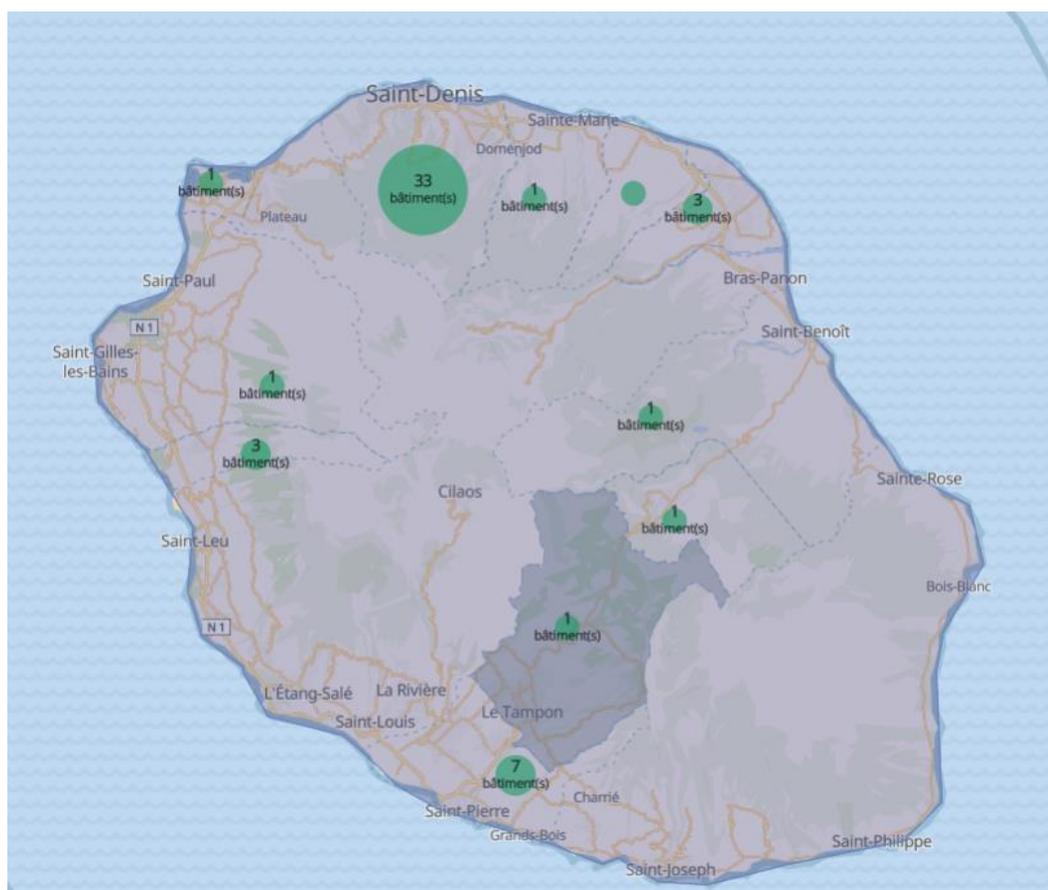
❑ 11 communes

❑ 53 projets

❑ 39 633 207 € de travaux



► Localisation des projets



Source : Direction de l'immobilier l'ETAT . Pour accéder à la visualisation dynamique <http://cartographie-plan-de-relance.portail-die.fr/?datasetid=regions&field=code&value=04&zoom=4.05¢erlng=63.4100¢erlat=-16.6887&selected=regions:16>

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Ecologie – Rénovation énergétique des bâtiments

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Rénovation des bâtiments privés du secteur tertiaire	Aide à la transition écologique du parc des entreprises TPE – PME dont dispositif incitatifs investissements de rénovation des bâtiments des TPE-PME du secteur tertiaire	200M€	Crédit d'impôts Lancement des actions le 1 ^{er} janvier 2021	

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Ecologie – Rénovation énergétique des logements

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Rénovation des logements	Rénovation énergétique et réhabilitation lourde des logements sociaux	500M€ répartis sur 2021 et 2022	Financement de 20K€ minimum par logements avec écoconditionnalité Dont 40M€ Appel à projet national « MassiRéno » – Massification exemplaire du parc locatif social	3M€ alloués à La Réunion . Validation du cahier des charges en cours.
	Aide à la rénovation énergétique des logements des particuliers y-c les copropriétés	2Mds € répartis sur 2021 -2022	MaPrimRénov et MaPrim Rénov copro	Bilan 2020 de MaPrimRénov : <ul style="list-style-type: none"> • 663 dossiers instruits • 1,5M€ d'aides engagées • Effet levier de 2,3M€ de travaux

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Biodiversité lutte contre l'artificialisation

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement Réunion
Biodiversité sur les territoires, prévention des risques et renforcement de la résilience	Renforcer la structuration des filières de restauration écologique	250M€ sur 2021-2022 <ul style="list-style-type: none"> dont 40M€ pour la protection du littoral 15M€ pour le renforcement des barrages 	Appel à projet	
Densification et renouvellement urbain	Fonds de recyclage des friches et du foncier artificialisé pour la revitalisation des centres-villes	300M€ dont : <ul style="list-style-type: none"> 40M€ pour la dépollution de sites pollués issus d'anciens sites 259M€ de recyclage foncier 	Appel à manifestation d'intérêt fin 2020. dépôt des candidatures T1 2021	2,3M€ mobilisés pour 2021 2 sessions d'appel à projet prévues <ul style="list-style-type: none"> Lancement du 1^{er} appel à projet par la DEAL en décembre 2020 Fin des candidature 28 février 2021 Sélection avant le 15 avril 2021
Sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales		300M€ dont 50M€ pour les DROM . Les DROM sont concernés par la sous-mesure 3 qui concerne des projets figurant dans les contrats de progrès mais également des projets nécessaires pour faire face à l'urgence	Fin 2020- début 2021 : identification des projets éligibles Années 2021 et 2022 : passation des marchés / pour la sous mesure 3 : 50% des engagements en 2021 et 50% en 2022 Années 2021 à 2023: versement des crédits selon l'échéancier prévu dans les marchés Pour la sous mesure 3 : 30% en 2021, 40% en 2022 et 30% en 2023	10,5M€ attribués à La Réunion sur 2 ans <ul style="list-style-type: none"> 3 dossiers actuellement complétés pour un montant de 800K€ pour la construction de deux surpresseurs par la CINOR et d'un forage par la CIREST 2 dossiers en cours de traitement pour environ 5M€ mobilisés

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Biodiversité lutte contre l'artificialisation

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Densification et renouvellement urbain : aide à la densification	Mise en place d'un dispositif d'aide destiné à favoriser la sobriété foncière et à accompagner les communes dans le développement d'équipements publics	350M€ sur 2 ans soit 175M€ par an	<p>Dispositif ouvert aux communes et appliqué de manière immédiate et automatique l'aide des données sur les permis de construire délivrés remontées au Commissariat général du développement durable via l'application Sit@del2.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mars 2021 : publication du décret fixant les conditions d'octroi de l'aide • Avril 2021: publication des arrêtés d'application nécessaires (valeurs des seuils de densité et montant-cible de l'aide pour l'un et classification des communes pour l'autre) • Novembre 2021: versement de l'aide aux communes bénéficiaire • .Calendrier identique pour 2022. 	

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Mer

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Verdissement des Ports	Programme d'investissement massif pour développer les infrastructures portuaires, développer les équipements en faveur de la transition énergétique, aménager des infrastructures fluviales et ferroviaires, électrifier les quais, construire entrepôts HQE, contribuer au renouvellement de la flotte de balisage	200 M€	Ensemble des opérations engagées entre 2020 et 2022	.

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet infrastructure et mobilité verte

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Les mobilités du quotidien	<p>Accélération des travaux d'aménagement des réseaux cyclables;</p> <p>Développement des transports ferroviaires ;</p> <p>Développement de nouvelles offres de services de transport collectif.</p>	1,2Md € en complément des moyens déjà programmés par l'Etat. Eventuelle possibilité de compléter avec le programme européen react EU ainsi que la DSIL	Entre 2021 et 2024 pour les petits projets	
Accélération des travaux d'infrastructure de transport	<p>Développement des bornes de recharges sur les routes nationales et les autoroutes</p> <p>Promotion et accélération du report modal de la voiture vers les transports en commun et les modes partagés</p> <p>Modernisation du réseau fluvial</p> <p>Modernisation des CROSS (centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage)</p>	550M€	Ensemble des opération engagées entre 2020 et 2022	

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Cohésion – Ségur de la santé

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif /calendrier	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Ségur de la santé	Plan massif d'investissement pluriannuel dans le secteur de l'hébergement pour les personnes âgées dépendantes , les investissements hospitaliers et les numérique	6Mds € répartis sur 3 à 5 ans et concernant l'investissement structurels dans les secteurs sanitaires et médico-social et dans le numérique. <ul style="list-style-type: none"> • 2,1Md€ sur 5 ans pour la transformation, rénovation, équipement et rattrapage numérique dans les établissements médico-sociaux • 2,5Md€ pour les projets hospitaliers prioritaires et projets ville-hôpital • 1,4Md€ pour la modernisation des outils numériques de santé et leur interopérabilité 	Loi de finance de la sécurité sociale 2021	

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

3| Quelles perspectives de relance pour le secteur ?

Dispositif national : Volet Cohésion – territoires

Mesures	Précision sur la mesure	Montant de l'investissement national	Dispositif	Etat d'avancement connu pour La Réunion
Poursuite du plan France Très Haut Débit	Généraliser le déploiement de la fibre optique partout en France d'ici 2025	Mobilisation de 240M€ supplémentaires aux 280M€ initiaux	Diffusion du cahier des charges fin 2020 Clôture de l'appel à projet 15 février 2021	
Plan de relance de la banque des territoires	Constitution de 100 foncières pour la structuration de 6000 commerces d'ici 2025	Contribution Etat : 180M€ dont 60M€ sur 2021-2022 pour soutenir des opérations.		

Source : https://www.economie.gouv.fr/files/files/directions_services/plan-de-relance/annexe-fiche-mesures.pdf

Avec le concours des membres de la CERBTP :

Membres de droit : Etat (Préfecture, DEAL) , FRBTP, UNICEM

Membres adhérents : ADIR , AFD, AGORAH, ARMOS, BNP PARIBAS, CDC, CEPAC, CERQUAL, CINOR, CIVIS, CMAR, COPREC, EDF, EPFR, FPIR, REGION REUNION, SERR, SICR, TCO

Membres associés : DIECCTE , INSEE , IEDOM, CESER, ADEME

Et du GIE Réseau des CERC :



CERC La Réunion/ CERBTP

02 rue Juliette DODU- CS 41009- 97443 St Denis CEDEX 9

02-62-40-28-16 | cerbtp@i-carre.net

www.btp-reunion.net| Cellule économique du BTP de La Réunion

